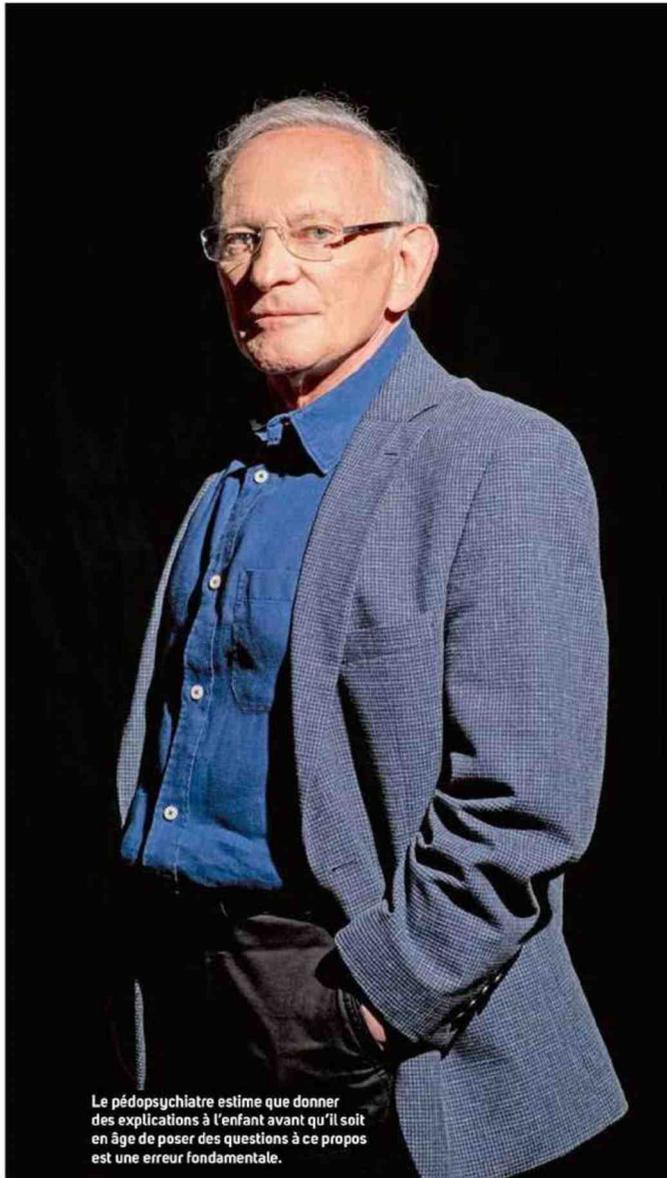


I
GRAND FORMAT

Maurice Berger

« Il faut respecter le rythme naturel de l'enfant »



Le pédopsychiatre estime que donner des explications à l'enfant avant qu'il soit en âge de poser des questions à ce propos est une erreur fondamentale.

Le pédopsychiatre Maurice Berger, militant, à une autre époque, du droit à l'avortement, fonde sa mise en garde contre l'éducation à la sexualité sur une expertise solide du développement psycho-affectif des enfants.

Pourquoi, dès 2018, avez-vous publié, avec d'autres membres du Réseau de professionnels pour la protection de l'enfance et l'adolescence, un livre sur les conséquences sanitaires de l'éducation sexuelle à l'école?

En 2017, les pédopsychiatres et psychologues de ce réseau ont vu apparaître en consultation des enfants, du primaire à la 5^e, qui présentaient des symptômes semblables à la suite de séances d'éducation sexuelle. Ils n'arrivaient pas à s'endormir, repensaient à ce qu'ils avaient vu, ne voulaient plus retourner à l'école, étaient choqués et exprimaient du dégoût par rapport à la sexualité, en particulier après avoir vu le film *Le Plaisir de la vie*, recommandé dès 6 ans. Or, nous n'avons pas été crus parce que cela ne s'était pas encore généralisé, cela ne concernait encore que certaines classes. Mais le Planning familial de Grenoble, par exemple, avait programmé une éducation sexuelle dès la maternelle.

L'éducation sexuelle avait déjà lieu auparavant.

Pourquoi ces traumatismes enfantins apparaissent-ils aujourd'hui?

Le moment charnière fut le mandat de ministre de Najat Vallaud-Belkacem, en 2014, au moment de la montée

Vers 12 ans, les enfants vivent « un processus de croissance psychique naturel qui nécessite un grand "calme" pulsionnel ».

BRUNO ANSELLE/3M-FISARGO-PHOTO



Maurice Berger, pédopsychiatre, est spécialiste, entre autres, des mineurs victimes d'agression sexuelle et des mineurs agresseurs, et vice-président du Réseau de professionnels pour la protection de l'enfance et l'adolescence. Il a cosigné, avec Sophie Audugé, *L'Éducation sexuelle à l'école. Les Nouvelles Orientations de l'Éducation nationale en question* (Artège).

en puissance européenne et même mondiale des lobbies LGBT. Ils ont œuvré pour l'application des *Standards pour une éducation sexuelle en Europe*, dont le principe est que l'enfant est sexuel dès la naissance. Il faut donc lui donner des explications avant qu'il soit en âge de poser des questions à ce propos. C'est une erreur fondamentale qui peut créer un traumatisme psychique.

Sur quelles bases repose cette idée qu'il faut éduquer les enfants à la sexualité le plus tôt possible ?

Du concept des droits sexuels et de la santé sexuelle promu par l'OMS et l'Unesco, qui recommandent l'application d'une éducation sexuelle dès 3 ans. Or, à ma connaissance, il n'existe aucune étude méthodologiquement valable montrant l'utilité de ce programme, en particulier avant l'âge de 13 ans, pour la santé affective et sexuelle à venir des individus.

Pourquoi exposer un enfant à un contenu sexuel avant qu'il ne pose les questions de lui-même est-il susceptible de provoquer un traumatisme ?

Un enfant est sexué fille ou garçon à la naissance, mais il n'est pas sexuel. Pour lui, pendant les premières années de la vie, l'exploration de son corps est sensorielle. Un enfant ne peut s'approprier, en la matière, que ce à quoi il a déjà commencé à penser. Sinon, il est confronté à des paroles et des images qui lui sont étrangères, donc elles font intrusion dans son psychisme et dépassent sa capacité d'y faire face. Quand l'enfant commence à y penser, entre 3 et 7 ans, c'est à sa manière, avec ses théories à lui, et les explications « techniques » abîment son espace de rêverie. Elles font immixtion dans l'image qu'il a de ses parents, qui est avant tout imprégnée de tendresse et pas encore sexualisée. Il faut ajouter que les enfants de moins de 7 ans ont une pensée synchrétique, non rationnelle, qui les empêche de mettre les images à distance.

La période qui va de 7 ans à l'adolescence, c'est-à-dire autour de 12 ans, présente-t-elle des risques semblables ?

Cette période est la période de latence où nombre d'enfants

éprouvent de la pudeur à l'égard de la sexualité. Pour pouvoir investir leur curiosité et leur énergie dans les apprentissages, ils doivent désinvestir les pensées concernant la sexualité des adultes. Il s'agit d'un processus de croissance psychique naturel qui nécessite un grand « calme » pulsionnel. C'est le contraire que provoque l'éducation à la sexualité à cette période, avec des adultes qui prennent un rôle d'initiateur séducteur en intervenant, à leur initiative, pour attirer l'attention sur le plaisir mystérieux lié à la sexualité.

Que dire de la prévention à l'égard des risques de la pornographie ou des abus sexuels ?

On ne prévient pas les agressions sexuelles ni les incestes, car les personnes qui les commettent ont des stratégies bien rodées. Mais on peut susciter des révélations, et j'ai toujours été favorable aux interventions de prévention en primaire qui ne parlent pas de sexualité plaisir mais enseignent à l'enfant que personne n'a le droit de toucher certaines parties, intimes, de son corps. Si cela arrive, il faut tout de suite en parler à un adulte. L'éducation relationnelle chez les enfants repose sur un interdit, non sur le consentement. Sauf qu'actuellement, certains intervenants utilisent ces séances pour imposer des informations très sexualisées. Pour la pornographie, la première chose à dire, c'est l'interdit. Non pas : « On va t'expliquer que la sexualité est différente des images pornographiques que tu vois. » Mais : « Il est interdit que tu regardes cela. » Ce n'est pas à l'école de régler un problème d'interdit, mais à la société.

En maternelle, qu'est-ce qui, dans le programme, vous semble dangereux, puisque la sexualité n'y est pas mentionnée avant le CM1 ?

En maternelle, l'enfant de 3 à 6 ans devra faire son « cahier de vie ». Or, il n'a pas forcément envie de parler du fait qu'il est placé ou que ses parents sont divorcés ! Le but du programme est d'introduire l'idée qu'il y a des familles homoparentales, de montrer la pluralité de choix possibles. Et, donc, d'insérer immédiatement des questions sur les différents modes de fécondation, les changements de genre. Ce programme légitimera des interventions qui porteront directement sur la sexualité dès la maternelle. D'autant plus qu'il n'y a aucun contrôle de ce qui se fait.

Dès le CM1, on ne parle que des changements physiques de la puberté. Sur le papier, cela semble inoffensif...

Les changements physiques, ce sont les menstruations, mais aussi l'érection, l'éjaculation. La notion de plaisir viendra automatiquement. Car le but des lobbies, c'est d'éduquer l'enfant à ses droits sexuels, au droit à avoir une sexualité épanouie. Et quelle est la différence entre la pornographie et le matériel pédagogique proposé par l'Éducation nationale, tels que les sexotuto « déconseillés » au moins de 10 ans, où l'on explique les positions, etc. ? La pornographie est interdite, et, là, des adultes montrent de la sexualité crue... ■ **Propos recueillis par Pauline Quillon**